



Amélioration des procédés pour les partis et les différentes administrations lors d'élections

Lors d'élections au niveau cantonal, mais aussi au niveau communal et fédéral, la plupart des communes organisent en collaboration avec les partis l'envoi de la propagande, annoncent le nombre d'électeurs et de ménages pour les imprimés, ainsi que le format des affiches et mettent à disposition des panneaux d'affichage.

Les partis doivent éventuellement demander le nombre nécessaire de prospectus, la taille des affiches admises, la date et le lieu de la remise de la propagande, la date de mise sous pli et ainsi de suite, quand certaines communes ne communiquent rien. Il a également été décidé d'envoyer par ménage une seule enveloppe avec la propagande. Cette information n'est pas encore connue de toutes les communes jurassiennes.

De nos jours, cela devrait être facilement réalisable de centraliser toutes ces informations à une seule place. Car le travail en lien avec la recherche de toutes ces informations est important pour les partis, mais aussi pour les administrations communales et cantonales.

Dès lors, nous pensons que dans une constante modernisation de nos administrations, il serait possible de centraliser sans grands frais toutes ces informations au niveau de la Chancellerie d'Etat. Les communes devraient régulièrement tenir cette base de données à jour. Ainsi, les partis, les communes et la Chancellerie d'Etat disposeraient sur une seule plateforme tous les détails en lien avec l'organisation d'élections. Les informations devraient par exemple être mises à jour et bloquées au minimum 2 mois avant l'échéance d'une élection.

Nous chargeons le Gouvernement de proposer au Parlement une solution adaptée pour centraliser toutes les informations nécessaires en lien avec les procédures et détails des différentes élections. Toutes ces informations doivent dans un aspect d'efficacité être standardisées. Ainsi, les partis, la Chancellerie d'Etat et les administrations communales travailleront avec des données uniformisées et à jour.

Delémont, le 30 janvier 2019

Pour le groupe UDC
Didier Spies